



KPMG Audit
480, avenue du Prado
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Association Orthorisq

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2012
Association Orthorisq
56, rue Boissonnade - 75014 Paris
Ce rapport contient 14 pages
Référence : GM-124-010

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €. Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
480, avenue du Prado
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Association Orthorisq

Siège social : 56, rue Boissonnade - 75014 Paris
Fonds associatifs : € 257 843

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2012

A l'Assemblée Générale de l'Association Orthorisq,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Orthorisq, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et principes comptables :

La note « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la constitution des fonds dédiés et au correct rattachement à l'exercice des cotisations des membres et des aides versées par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie à votre association.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 31 octobre 2012

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Georges Maregiano
Associé

ASSOCIATION ORTHORISQ

56, rue Boissonnade
75 014 PARIS

**COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2012**

SOMMAIRE

Bilan au 30 juin 2012

Actif	3
Passif	4

Compte de résultat au 30 juin 2012

Compte de résultat	5
--------------------	---

Annexes aux comptes annuels

Faits caractéristiques de l'exercice	6
Règles et méthodes comptables	6
Notes sur le bilan actif	7
Notes sur le bilan passif	9
Notes sur le compte de de résultat	10
Autres informations	11

Bilan au 30 juin 2012

Présenté en Euros

ACTIF

	Montant brut	30 juin 2012 Amortissements ou provisions	Montant net	30 juin 2011
Actif immobilisé				
Frais d'Etablissement	-	-	-	-
Concessions et droits similaires	61 694	61 694	-	30 847
Immobilisations incorporelles en cours	8 707	-	8 707	-
Immobilisations incorporelles	70 401	61 694	8 707	30 847
Terrains			-	
Constructions			-	
Matériel et outillage			-	-
Matériel spécifique d'exploitation			-	-
Autres immobilisations corporelles	3 374	525	2 849	1 011
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	3 374	525	2 849	1 011
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Immobilisations financières *	-	-	-	-
Total de l'actif immobilisé	73 775	62 219	11 556	31 858
Actif circulant				
Stocks et en cours	-	-	-	-
Avances et acptes versés sur commandes	18 500	-	18 500	7 000
Créances usagers et comptes rattachés	391 650	84 000	307 650	298 550
Autres créances diverses	413	-	413	10 000
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	235 744	-	235 744	216 020
Charges constatées d'avance	7 808	-	7 808	-
Total de l'actif circulant	654 115	84 000	570 115	531 570
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
Total de l'actif	727 890	146 220	581 670	563 428
* dont à moins d'un an :	-	-	-	-

Bilan au 30 juin 2012

Présenté en Euros

PASSIF	30 juin 2012	30 juin 2011
Fonds associatifs et réserves		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Report à nouveau	2 56 461	320 412
Résultat de l'exercice	1 382	(63 951)
Autres fonds associatifs	-	-
Total des Fonds associatifs et réserves	2 57 843	256 461
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
Total des provisions pour risques et charges	-	-
Fonds dédiés	49 901	59 246
Dettes		
Emprunt obligataire	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit **	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes financières *	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	900	900
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 56 973	77 998
Dettes fiscales et sociales	3 943	66 123
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 975	-
Autres dettes	11 135	5 500
Dettes d'exploitation	1 77 926	150 521
Produits constatés d'avance	96 000	97 200
Comptes de régularisation	96 000	97 200
Total dettes et comptes de régularisation	2 73 926	247 721
Ecart de conversion passif	-	-
Total du passif	5 81 670	563 428
* dont à moins d'un an :		
** dont concours bancaire courants et soldes créditeurs de banque	-	-

Compte de résultat au 30 juin 2012

Présenté en Euros

	30 juin 2012	30 juin 2011
Produits d'exploitation	-	-
Autres produits d'exploitation	-	-
Subventions d'exploitation	718 500	663 000
Dons	-	-
Cotisations	187 501	200 050
Legs et donations	-	-
Produits liés à des financements réglementaires		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	59 000	409 028
Autres produits	102	-
Reprise provisions	112 400	-
Produits d'exploitation	1 077 503	1 272 078
Autres achats non stockés	8 143	10 587
Services extérieurs	109 776	115 463
Autres services extérieurs	657 123	701 444
Impôts & taxes	4 824	17 475
Salaires et traitements	101 517	201 567
Charges sociales	40 080	77 259
Dotations aux amortissements	31 286	30 933
Dotations aux provisions	74 000	122 400
Autres charges	4	-
Engagements à réaliser sur ressources affectées	49 655	59 246
Charges d'exploitation	1 076 408	1 336 374
Résultat d'exploitation	1 094	(64 297)
Produits financiers de participation	-	-
Intérêts et produits assimilés	288	1 271
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Reprises sur provisions	-	-
Produits financiers	288	1 271
Dotations aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilés	-	-
Différences négatives de change sur opérations financières	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Charges financières	-	-
Résultat financier	288	1 271
Résultat courant	1 382	(63 026)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits de cessions d'actif	-	-
Autres produits exceptionnels	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Valeurs comptables des actifs cédés	-	-
Autres charges exceptionnelles	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
Résultat exceptionnel	-	-
Résultat avant participation et impôt société	1 382	(63 026)
Impôt sur les sociétés	-	925
Résultat net	1 382	(63 951)

ANNEXES

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association ORTHORISQ a poursuivi son activité sur l'exercice 2011-2012, conformément à son objet.

Les subventions d'exploitation sont en hausse de plus de 8 % et s'établissent à 718 500 euros. Elles étaient de 663 000 euros sur l'exercice précédent.

Les cotisations, à l'inverse, subissent un fléchissement de 6% et s'élèvent à 187 501 euros contre 200 050 euros pour l'exercice 2010-2011.

L'activité de la période permet de dégager un excédent de 1 382 euros contre un déficit de 63 951 euros pour les douze mois précédents.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Conseil d'administration.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2012 ont été élaborés conformément aux règles comptables en vigueur en France (PCG 1999 et CRC suivants) et dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices en présumant la continuité de l'exploitation.

Les aides allouées par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie sont perçues après que les membres éligibles de l'association aient déclaré les événements porteurs de risques.

Le produit est comptabilisé sur la base du nombre de membres éligibles ayant déclaré leurs "événements porteurs de risque" sur l'exercice.

Les cotisations dues par les membres sont comptabilisées sur la base du nombre de membres de l'association.

Les sommes étant versées pour une année civile, un produit constaté d'avance est comptabilisé pour la partie relative au 2nd semestre 2012.

Elles ont été calculées en fonction des informations disponibles à la date d'établissement de ces comptes, étant précisé que la période de validation des engagements pris par les membres pour l'année 2012 s'étend jusqu'au 30 juin 2013.

Les fonds dédiés sont constitués de l'excédent constaté entre les sommes allouées par les CPAM et les dépenses supportées en 2012 pour assurer l'expertise des EPR.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement majeur n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

SITUATION FISCALE

Les activités de l'association sont placées hors du champs d'application des impôts commerciaux.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation est intervenu au cours de l'exercice.

Il existe aucune dérogation aux règles et principes comptables.

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	61 694	8 707	-	70 401
Immobilisations corporelles	1 097	2 277	-	3 374
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	62 791	10 984	-	73 775

Amortissements et provisions d'Actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Amortissements et provisions				
Immobilisations incorporelles	30 847	30 847	-	61 694
Immobilisations corporelles	86	439	-	525
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	30 933	31 286	-	62 219

Etat des créances

	Montant Brut 06/2012	A un an	A plus d'un an	Montant Brut 06/2011
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-	
Créances de l'Actif circulant	392 063	392 063	-	430 950
Charges constatées d'avance	-	-	-	
TOTAL	392 063	392 063	-	430 950

Provisions pour dépréciation

Nature des Provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	-	-	-	-	-
Comptes de tiers	122 400	74 000	35 000	77 400	84 000
Comptes financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	122 400	74 000	35 000	77 400	84 000

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance pour un montant de 7 808 euros correspondent à des frais généraux dont la facturation a été reçue avant le 30 juin 2012 et dont la période d'exécution interviendra à compte du 1^{er} juillet 2012.

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs et réserves

	1 ^{er} juillet 2011	Affectation du résultat 06/2011	Mouvements de l'exercice	30 juin 2012
Réserves	-	-	-	-
Report à nouveau	320 412	(63 951)	-	256 461
Résultat de l'exercice	(63 951)	63 951	1 382	1 382
Autres fonds associatifs	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total Fonds associatifs et réserves	256 461	-	1 382	257 843

Provisions

Il n'y a pas de provision constituée au 30 juin 2012 et au 30 juin 2011.

Fonds dédiés

	30/06/2012	30/06/2011	Variations
Fonds dédiés sur fonds CPAM	49 901	49 246	655
Fonds dédiés subventions MSS	-	10 000	(10 000)
Total Fonds associatifs et réserves	49 901	59 246	(9 345)

Etat des dettes

Dettes	TOTAL	Échéances à	Échéances de 1	Échéances de	TOTAL
	06-2012	1 an	an à 5 ans	plus de 5 ans	06-2011
Emprunt obligataire	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	-	-	-	-	-
Dettes rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres dettes financières	-	-	-	-	-
Intérêts courus non échus	-	-	-	-	-
Dettes financières	-	-	-	-	-
Fournisseurs	156 973	156 973	-	-	77 998
Fournisseurs immobilisations	4 975	4 975	-	-	-
Avances et acomptes	900	900	-	-	900
Dettes fiscales et sociales	3 943	3 943	-	-	66 123
Autres dettes d'exploitation	11 135	11 135	-	-	5 500
Produits constatés d'avance	96 000	96 000	-	-	97 200
Dettes d'exploitation	273 926	273 926	-	-	247 721
Total passif circulant	273 926	273 926	-	-	247 721

Les produits constatés d'avance correspondent à des produits ordinaires dont l'impact sur le résultat est reporté à un exercice ultérieur.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation des produits d'exploitation

La ventilation des produits d'exploitation par source se présente comme suit (en milliers d'euros) :

	Exercice 30/06/2012	Taux	Exercice 30/06/2011	Taux
Subventions d'exploitation	718 500	67%	663 000	52%
Cotisations adhérents	187 501	17%	200 050	16%
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	59 000	5%	409 028	32%
Autres produits	102	0%	-	0%
Reprises de provisions sur créances	112 400	10%	-	0%
TOTAL	1 077 503	100%	1 272 078	100%

Transfert de charges

Il n'est pas intervenu de transfert de charges sur l'exercice.

Charges et produits exceptionnels

Il n'y a pas de charges ou de produits exceptionnels sur l'exercice.

6. AUTRES INFORMATIONS

Engagement hors bilan

Il n'y a pas de sureté réelle reçue ou donnée au 30 juin 2012.

Aucune information en matière de crédit-bail ne doit être donnée, la société n'ayant pas souscrit ce type de contrat.

Rémunération des experts

Le montant global de rémunération (honoraire ou salaire brute) des 5 cinq principaux experts s'élève à 183 KEUR au titre de l'année 2011-2012.

Effectif au 30 juin 2012

L'association emploie une personne.

Par ailleurs, elle a recours aux chèques emplois associatif pour les interventions de certains experts.